



Mise à disposition d'un bureau et d'une chaise

Par **monach**, le **25/02/2010** à **20:04**

Bonjour,

Je suis actuellement en fin de période d'essai dans une entreprise qui ne peut pas mettre de mobilier de bureau à ma disposition. Je suis sur un poste nouvellement créée de responsable d'exploitation et dès l'embauche j'ai été averti que des travaux devaient être réalisés pour me permettre d'avoir un emplacement pour un bureau et une chaise. Patiemment j'ai occupé des bureaux inoccupés, me déplaçant au gré des allers et venues du personnel (situation qui déplait d'ailleurs à ceux que je squatte), des coins de bureau lorsque tout le personnel était présent voire des plans de travail dans le couloir(27 cm de prof. / 50 de large). Après trois mois les travaux n'ont pas débuté et ne débiteront pas avant longtemps (coût trop élevé pour l'entreprise, locaux trop exigüs donc tout est à repenser). Je ne suis donc pas performant mais le job me convient si ce n'est la situation. Mon directeur me demande de patienter (parce qu'il a besoin de moi) mais ne peut rien faire...

Existe-t-il un devoir de l'employeur à ce sujet, sinon que puis-je faire (à part aller voir ailleurs) ?

Merci pour vos réponses.

Par **miyako**, le **26/02/2010** à **10:00**

bonjour,

l'employeur doit fournir à ses salariés des conditions de travail décentes ;dans votre cas un poste de travail conforme à la fonction requise.Vous pouvez avertir l'inspection du travail si la situation perdure.

Amicalement vôtre

suji Kenzo

Par **PCARLI**, le **26/02/2010** à **10:39**

Bonjour,

Il faut raison garder et les menaces et interventions extérieures ne font souvent qu'envenimer la situation.

IL faut prendre l'ensemble en considération : à part ces locaux dont TOUS souffrent, y compris vos patrons, vous y plaisez-vous ?

Cordialement

Par **monach**, le **03/03/2010** à **19:42**

Merci pour vos réponses PCARLI & miyako.

Effectivement je pourrais me retourner vers l'inspection du travail mais c'est assez délicat (remarquez la situation l'est tout autant!).

Pour répondre à la question de savoir si le job me plait, malheureusement oui, tout comme les relations avec les collaborateurs.

La seule personne qui trouve son compte est le patron qui n'est pas sur le site (son bureau est ailleurs et plutôt spacieux) et réalise pour quelques mois une économie de déménagement ou de travaux.

En tout cas merci pour votre attention

Cordialement